

La contrainte économique

Pierre-Olivier Monteil

Citer ce document / Cite this document :

Monteil Pierre-Olivier. La contrainte économique. In: Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°26, 1990. pp. 3-4;

http://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_1990_num_26_1_2529

Document généré le 02/06/2016

LA CONTRAINTE ÉCONOMIQUE

Depuis le revirement de 1982-83, la politique économique française vit à l'heure de « l'impératif de compétitivité ». Loin de stimuler la production nationale et de réduire le chômage, la politique de relance par la consommation menée en 1981-82 avait gonflé les importations et affaibli l'économie au point de dicter la révision déchirante que l'on sait. Butant sur la contrainte économique, l'ambition de « changer la vie » se mua en volonté de « modernisation ». Aujourd'hui, le commerce extérieur s'est largement rétabli, l'inflation fortement ralentie, le chômage stabilisé. Dans son rapport annuel, l'OCDE décernait, en avril dernier, un satisfecit appuyé à la France pour la cohérence de la politique menée depuis 1983.

Pour autant, le souci de mieux prendre en compte la contrainte économique, s'il a inauguré une sorte de ferveur gestionnaire, est loin d'avoir installé un ciel serein sur la société française. La lutte pour la gagne fait rage, excluant les faibles, enrichissant les plus forts. S'accommodant d'un flou idéologique persistant, nos gouvernants ne se soucient plus de réformer les règles du jeu mais seulement, au coup par coup, d'en secourir les victimes. Une époque de transition... ?

Il semble donc grand temps d'approfondir la réflexion sur la contrainte économique, pour prendre acte non seulement des perspectives qu'elle ferme mais aussi de celles qu'elle ouvre. S'il est faux de nier la contrainte économique, souligne Denis Soubeyran, il est urgent d'indiquer que sa simple prise en compte « ne permet pas de définir qu'elle serait une 'bonne' politique économique ». Depuis l'échec des politiques volontaristes, règne une impression de flottement et de pragmatisme qui appelle une vigoureuse réhabilitation de l'État.

Guy Bottinelli dresse pour sa part l'inventaire des « coûts sociaux de la modernisation » : chômage, travail précaire, inégalités de revenus... La crise est finie ? Pas pour tout le monde. D'où la nécessité d'inventer les moyens de « moderniser sans exclure ». Une préoccupation partagée par certaines entreprises, mais plus encore par les « associations intermédiaires ».

Le témoignage de Jean Matouk apporte un utile éclairage sur l'état des esprits parmi les responsables politiques et les dirigeants des entreprises publiques lors du revirement de 1982-83. Il met en évidence le coût électoral et politique de la conversion socialiste, et souligne la nécessité, aujourd'hui, de « parler davantage du bonheur ».

Prolongeant les réflexions qu'il avait exposées en décembre dernier devant le Comité directeur du Christianisme social, Alain Chupin évoque l'évolution intervenue dans l'attitude des syndicalistes face aux contraintes économiques. Les réalités de terrain ont infligé un cruel démenti au rêve du grand soir¹. Dès lors, par exemple, que la défense de l'emploi, bien souvent, passe désormais par le développement de l'entreprise, les données apparaissent plus complexes, les oppositions moins tranchées, et la confrontation avec le patronat « change de nature ». La prise en compte des données économiques dans l'action syndicale n'a certes pas supprimé les antagonismes, mais elle les a déplacés.

Et la société civile ? À l'heure où l'impératif de compétitivité se fait plus pesant, nos contemporains, me semble-t-il, se replient sur la sphère privée et délaissent les causes globales. La contrainte extérieure s'en trouve subie d'autant plus passivement que les attentes personnelles se reportent sur la vie privée.

Réagissant à ces contributions², Pierre Bühler propose un prolongement théologique : et si la contrainte était une grâce, et la crise « la bienheureuse tribulation offerte à la foi pour qu'elle ne cesse d'être une aventure passionnante et passionnée » ? Vu ainsi, l'incertitude du caractère « objectif », purement « économique », de la contrainte, qu'évoque Denis Soubeyran, cesse elle-même de faire problème, pour devenir une donnée à accepter et constituer plutôt une chance : celle d'éviter que la foi ne se fige, dans le volontarisme ou dans le fatalisme.

Se soumettant au même exercice, Olivier Abel conçoit pour sa part la contrainte comme « un bien » : sa prise en compte ne renvoie pas tant à la réalité qu'à notre rapport à la réalité. Et la nécessaire résistance au libre jeu de la concurrence (c'est-à-dire la guerre) économique en appelle, non à l'abolition de la contrainte, mais à la reconnaissance d'autres contraintes — éthiques, esthétiques... —, internes celles-là.

P.-O. M.

-
1. Grand merci à Séverine Cordier pour son travail de lecture systématique de l'exposé d'A. Chupin au Comité, dont elle m'a fait profiter dans la préparation de ce dossier.
 2. À l'exception de celle d'A. Chupin, alors en préparation.